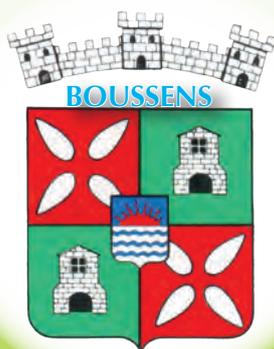


# Vivre à Boussens

BULLETIN MUNICIPAL PREMIER SEMESTRE 2024



*Le Maire, le Conseil Municipal  
et les employés communaux vous souhaitent  
un très bel été*



## SOMMAIRE

Le mot du maire .....	P. 3
Réalisations & décisions de la commune .....	P. 4
À propos .....	P. 12
Devoir de mémoire / Des jeunes à l'honneur .....	P. 13
École accueil & Loisirs .....	P. 14
Médiathèque .....	P. 15
Vie associative .....	P. 16
Infos utiles .....	P. 26
État civil & Manifestations à venir .....	P. 27
Boussens Services .....	P. 28

VIVRE A BOUSSENS

Bulletin d'informations municipales

Mairie - 31360 BOUSSENS

bulletin-municipal.boussens@laposte.net

Comité de rédaction et de communication : M. SANS, Maire de Boussens  
Mmes GÉRARD Sylvie - DARMANI Guylaine - SOURROUBILLE Françoise - FALEMPE Karine

Photos : diverses sources

Reproduction interdite sans autorisation

Imprimé par REPRINT - 31200 TOULOUSE



LE TRI  
+ FACILE





# Boussinoises, Boussinois, Chers Amis

Ce bulletin du premier semestre de l'année 2024 est une fois de plus « copieux » car l'action municipale est dense. Ce mandat marquera l'histoire de Boussens par plusieurs grands chantiers qui ont été réalisés : pour économiser l'énergie, pour rénover l'école, pour construire la halle, pour améliorer le logement, le cadre de vie et les services de proximité avec notamment la santé.

C'est le travail d'une équipe à qui je renouvelle mes remerciements pour son assiduité, son engagement et sa confiance. Mes remerciements vont aussi bien sûr aux différents services municipaux avec des agents territoriaux, toujours dévoués et compétents.

Nous venons de vivre les élections européennes : à Boussens la participation a été faible : 53%. Ces élections étaient importantes, elles vont donner à l'Europe une nouvelle gouvernance qui devra trouver des solutions aux nombreux problèmes, notamment préserver la paix mais aussi préparer, nous l'espérons tous, un avenir meilleur pour nos enfants.

A l'heure où nous préparons ce bulletin, les élections législatives ne sont pas terminées. Je me permettrai simplement d'espérer que les boussinois, les Commingeois, les Français feront le bon choix pour l'avenir de la France.

Ce premier semestre a été, comme chaque année, dédié aux finances communales et au vote du budget, qui sont largement exposés dans les pages suivantes. Les collectivités locales, et donc les communes sont impactées par la dette de 3000 milliards d'euros de l'Etat, ce qui se traduit par une diminution des aides, des subventions qui nous ont permis de réaliser des investissements utiles pour nos territoires mais dont les attributions aujourd'hui, deviennent compliquées.

A propos de nos choix, de notre action, que vous trouverez développés dans les pages suivantes, nous

poursuivons sur la même trajectoire, **“Celui qui ne progresse pas chaque jour, recule chaque jour”.....** Nous ne voudrions pas que notre village recule, alors que les autres avancent. Nous sommes fiers de l'action menée pour **son développement, sa démographie et sa qualité de vie....** Nos décisions s'inscrivent toujours dans une volonté de **répondre aux besoins du plus grand nombre, avec dévouement, attention, écoute et bienveillance.**

Pour information, même si ce n'est pas encore parfait !!! Boussens est l'un des villages de la Communauté de brigade où les actes délictueux et la délinquance sont peu importants. C'est le résultat d'un lien indéfectible entre les élus et les gendarmes, mais aussi de l'installation de la vidéoprotection.

Pour information, outre les services de la com-com, que vous connaissez, vous trouverez dans les pages suivantes deux services utiles : FRANCE-SERVICE et le TRANSPORT à la demande.

**Pour information encore, la pharmacie CASTAN a définitivement fermé, faute de repreneur mais aussi et surtout à cause de la désaffection de beaucoup trop Boussinois qui ont fait, hélas, d'autres choix. La Mairie est impuissante dans cette situation, qu'elle déplore.**

**Nous vous souhaitons un bel été, de bonnes vacances et une bonne lecture de ce bulletin. Nous vous redisons notre disponibilité, la porte de la Mairie est toujours ouverte...**

**Nous adressons nos félicitations à tous ceux qui ont eu des succès, scolaires, professionnels, et la bienvenue aux nouveaux Boussinois.**

**Le Maire : Christian SANS**

## LES RÉALISATIONS ET DÉCISIONS DE LA COMMUNE

### L'ACTIVITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

« Durant ces 6 derniers mois, le conseil Municipal s'est réuni à 7 reprises et a pris 41 délibérations : pour des décisions diverses et des engagements de chantiers qui sont exposés ci-après... ».

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

### A) Décisions pour les services

#### Tarifs du camping municipal au 1er avril 2024 :

##### EMPLACEMENTS CARAVANES

Forfait nuitée 2 personnes.....	12.50 €
Personne supplémentaire.....	3.00 €
Enfant – de 7 ans.....	2.00 €
Branchement électrique .....	3.00 €

##### EMPLACEMENTS TENTES

Forfait nuitée emplacement.....	3.50 €
Campeur.....	3.50 €
Enfant – de 7 ans.....	2.00 €
Branchement électrique .....	3.00 €

##### LONGS SEJOURS FORFAITS MENSUELS

1 personne .....	125.00 €
2 personnes.....	190.00 €
Personne supplémentaire.....	62.00 €
Enfant de – de 7 ans .....	38.00 €
Branchement électrique :	
Caravane .....	56.00 €
Mobil home .....	112.00 €



#### Révision des tarifs et des horaires d'ouverture de la piscine municipale 2024

Les tarifs de l'année précédente 2023 sont maintenus, par contre pour les **accompagnants non baigneurs** qui sont de plus en plus nombreux, **un droit d'entrée fixé à 2 €** sera désormais **appliqué**.

- Adultes de 18 ans et plus : ..... 2 €
- Jeunes de 5 ans à 17 ans : ..... 1 €
- Enfants de moins de 5 ans : ..... gratuit
- Carnets de 10 entrées Adultes : ..... 15 €
- Carnets de 10 entrées enfants : ..... 8 €
- Campeurs adultes : ..... 1 €
- Campeurs jeunes : ..... gratuit



Par ailleurs le Conseil Municipal a décidé de modifier les horaires et la période d'ouverture de la piscine municipale pour 2024 afin de satisfaire au mieux les diverses demandes faites par les utilisateurs.

La piscine municipale fonctionnera donc du **1er juillet 2024 au 31 août 2024 inclus**.

Les horaires d'ouverture ont été fixés ainsi qu'il suit : **11 h – 12 h et 15 h – 20 h du mardi au dimanche**.

#### Tarifs des concessions dans l'ancien cimetière

La procédure de reprise de concessions abandonnées dans l'ancien cimetière se termine. Certaines d'entre elles peuvent être remises sur le marché. La superficie de ces emplacements est limitée à 2m<sup>2</sup> ou 4m<sup>2</sup>. Le tarif de la vente de ces concessions étant inchangé depuis plus de 40 ans, le Conseil Municipal a décidé de l'augmenter. Le prix de vente des concessions situées dans l'ancien cimetière est fixé à 20 € pour une concession de 2m<sup>2</sup> et à 40 € pour une concession de 4m<sup>2</sup>. Ces tarifs sont appliqués à compter du 1er avril 2024.

# LES RÉALISATIONS ET DÉCISIONS DE LA COMMUNE

## B) Le budget prévisionnel 2024 et les orientations budgétaires

### 1) Fiscalité communale « impôts ménages » :

Le Conseil Municipal a décidé d'arrondir au point supérieur les taux 2023, qui étaient inchangés depuis des années.

A savoir : TFB : 31,58% arrondi à 32%, TFNB : 50,59% arrondi à 51%. Pour rappel, ces taux sont bien inférieurs aux taux moyens.

### 2) Le budget prévisionnel :

Le Conseil Municipal s'est réuni à 3 reprises sur le sujet des finances locales :

- le 9 mars pour évoquer les orientations et les choix pour l'année 2024, à savoir : les taux des « impôts ménages » (voir ci-dessus), les subventions aux associations, maintenues avec un montant global de 69 310 euros,

- le 23 mars pour examiner le compte administratif de l'année 2023, c'est-à-dire pour faire une analyse détaillée des dépenses et des recettes de l'année écoulée et établir des perspectives pour les années à venir,

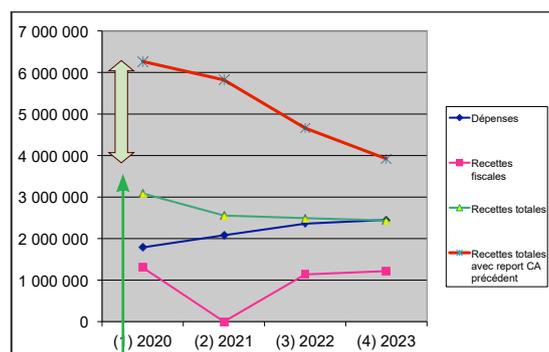
- le 13 avril pour voter le budget de 2024.

Un travail important, préparé par la secrétaire générale et les conseillers municipaux, avec des décisions votées à l'unanimité.

**Le compte administratif 2023 a montré la nécessité de diminuer les dépenses de fonctionnement par un meilleur encadrement, la communication, la motivation, l'implication de tous. La possibilité d'investissement pour les années à venir doit être préservée.**

Comparatif des dépenses et des recettes de fonctionnement sur les 4 dernières années, en €.

Années	(1) 2020	(2) 2021	(3) 2022	(4) 2023
Dépenses	1 708 395	2 001 050	2 240 661	2 451 876
Recettes fiscales	1 302 343	1 128 323	1 137 441	1 215 188
Recettes totales	3 018 201	2 479 656	2 375 433	2 436 902
Épargne brute = épargne brute - capital emprunts	1 309 806	478 606	1 347 72	-14 974
Épargne nette = épargne brute - capital emprunts				-62 162
Recettes totales avec report CA précédent	6 192 824	5 745 432	4 543 508	3 921 085



Les recettes totales ont diminué de **2 300 000 euros** durant ces 4 années car elles ont contribué à travers les fonds propres (la trésorerie) de la commune au financement des travaux d'investissement pour la partie non subventionnée. Ces chantiers ont été nombreux et importants : rénovation énergétique complète des bâtiments de l'école, cour du hangar, jeux pour les jeunes : city ..., rénovation de la salle Djélali, réfection des allées du cimetière, création du lotissement Pentens 2, travaux de voirie, remplacement par des leds de l'éclairage des rues, du stade, des tennis, rajeunissement de la piscine, du gymnase, installation du DAB, aménagement du site du cabinet dentaire, recherche de Médecin, équipements divers, beaucoup de réalisations durant ce mandat.

Pour 2024 le budget de fonctionnement s'élève à 3 574 208.41 € et le budget d'investissement s'élève à 2 143 658.34 €. Pour rappel, il s'agit de prévisions.

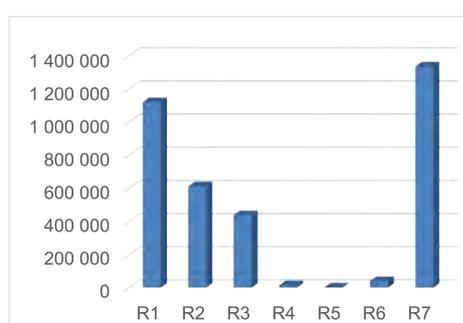
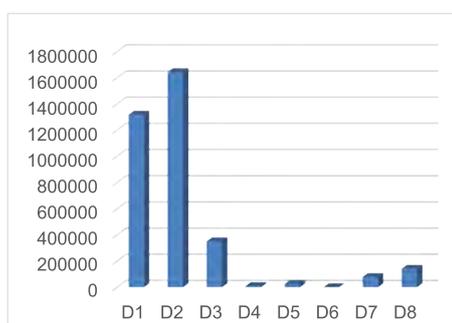
En 2024, les dépenses d'investissement seront encore importantes, plusieurs chantiers sont et seront engagés. L'achèvement de la rénovation de la rue de la poste, commencé en 2023, celui de la halle, au centre du village sur le site du « Pré commun ». D'autres projets sont à l'étude : l'installation d'un troisième cabinet médical à la Maison de Santé, la création d'une liaison piétonne entre l'avenue des Caussades et la RD 817, l'extension de la vidéo-protection et enfin, en souvenir de l'histoire du pétrole une stèle sera érigée sur le « grand » rond-point. Ce projet a été présenté dans le numéro précédent.

**Le budget 2024 est consultable à la Mairie, ainsi que le compte administratif de l'année 2023.**

# LES RÉALISATIONS ET DÉCISIONS DE LA COMMUNE

## Fonctionnement 2024

Les dépenses en euros 3 574 208			Les recettes en euros 3 574 208		
Charges générales	D1	1 318 777	Impôts et taxes	R1	1 122 276
Charges de personnel	D2	1 645 262	Dotations et participations	R2	614 538
Charges courantes	D3	352 000	Revenus des immeubles	R3	440 000
Intérêts des emprunts	D4	10 000	Atténuation de charges	R4	15 000
Atténuation de produits	D5	25 000	Produits exceptionnels	R5	4 100
Charges exceptionnelles	D6	2 000	Produits des services	R6	41 000
Amortissement	D7	79 312	Report excédent année 2023	R7	1 337 294
Virement à section investissement	D8	141 857			-



## A propos du financement de l'investissement

Il sera réalisé par les aides (subventions), par les fonds propres de la commune et par l'emprunt. Pourquoi un emprunt ? Il y a encore quelques mois nous étions encouragés à investir et l'Etat nous indiquait que nous pourrions même cumuler certaines subventions.

Le gouvernement annonçait alors sa volonté d'être à côté des élus locaux et de leur offrir une réelle visibilité pour concevoir et mettre en œuvre leurs investissements par la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). En matière d'équipements sportifs, le gouvernement avait également annoncé qu'il allait porter une attention particulière au financement de la construction et de la rénovation d'équipements sportifs (dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de 2024).

Aujourd'hui, alors que les communes et les communautés de communes se sont engagées vers les investissements encouragés, c'est un peu la douche froide. Un coup de rabet bien silencieux vient d'être opéré et ainsi la subvention demandée pour la halle d'un montant de 300 000 euros n'a pas été accordée.

**Une nouvelle demande sera effectuée, si possible, en 2025**

Le Conseil Municipal avait anticipé cette mauvaise nouvelle en consultant les organismes bancaires en vue de souscrire un prêt du même montant. La Banque Postale a été retenue pour la réalisation de ce prêt au taux de 3,97 % sur une durée de 20 ans.

## Investissement 2024

Dépenses et Recettes = à 2 143 658.34 €

### Dépenses

Capital emprunt	49 608.00 €
Frais études et PPRT	157 611.34 €
Achat : terrain, matériel, bâtiments	158 856.74 €
Travaux et constructions divers	1 706 582.26 €
Création piétonnier	71 000.00 €

### Recettes

Excédent 2023 reporté et capitalisé	260904.94 €
FCTVA + Relais	376 623.10 €
Emprunt	300 000.00 €
Caution Loyers	2 000.00 €
Subventions	957 961.56 €
Création piétonnier	25 000.00 €
Amortissement	79 312.00 €
Virement fonctionnement	141 856.74 €

## LES RÉALISATIONS ET DÉCISIONS DE LA COMMUNE

### C) Le personnel communal

#### **Recrutement d'un responsable des services techniques et des installations sportives**

Monsieur Marc Roussel occupe ce poste depuis le 1er janvier, précédemment il était employé au service « voirie » du département.

#### **Paiement de l'indemnisation des congés annuels non pris**

Les dispositions réglementaires prévoient que les fonctionnaires ne peuvent prétendre au versement d'une indemnité compensatrice de congés annuels non pris. Toutefois, la jurisprudence reconnaît l'obligation de versement de l'indemnité compensatrice des congés annuels non pris en cas de fin de relation de travail et de nécessité de service. Les montants sont les suivants :

Catégorie A : 150 euros par jour, catégorie B : 100 euros par jour, catégorie C : 83 euros par jour.

#### **Prime exceptionnelle du pouvoir d'achat**

Le ministre de la transformation et de la fonction publique

a annoncé, à l'occasion de la conférence salariale du 12 juin 2023, la création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle.

Cette prime, d'un montant de 300 à 800 euros, est versée à compter d'octobre à tous les agents de l'État et de la fonction publique hospitalière. Il prévoit que les organes délibérants des collectivités territoriales, de leurs établissements publics, puissent instituer une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire au bénéfice des agents publics de la fonction publique territoriale.

**Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité le versement de la prime exceptionnelle du pouvoir d'achat au personnel communal.**

#### **Compte Epargne Temps**

La mise à jour des règles d'ouverture, de fonctionnement, de gestion et de fermeture du compte épargne temps, a été décidée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

## TRAVAUX EN COURS ET A VENIR DANS LA COMMUNE

### La HALLE du Pré Commun

#### **Choix des entreprises**

Après analyse des offres, les entreprises retenues sont :

Lot N° 1 – ANTRAS OSSATURE BOIS de Salies-du-Salat pour un montant de 949 271.99 € HT.

Lot N° 2 – Entreprise CASSAGNE de St Gaudens pour un montant de 17 247.94 € HT.

#### **L'avancement du chantier**

A ce jour, l'avancement du chantier est conforme au planning prévisionnel, il a cependant été perturbé par la météo et des retards dans l'approvisionnement du bois. L'entreprise a organisé son exécution en faisant intervenir 2 équipes par jour sur une plage horaire de 6h à 22h.

Depuis le début de la réflexion sur ce projet, la date d'achèvement a été prévue avant la fête locale du 15 août.....

#### **Rappel du projet publié sur le bulletin municipal il y a 1 an et consultable à la Mairie**

*L'objectif, ..... la réflexion du Conseil Municipal*

*« Construire une halle, au centre du village sur le site du Pré commun, permettra de répondre à de nombreux besoins et*

*notamment se protéger des intempéries mais aussi devenir un lieu de rencontre, d'échanges, de convivialité, de « vivre ensemble » dans notre village.*

*Sa conception, préservant le kiosque était une demande forte de la population. Elle reprend sa géométrie octogonale pour la forme des éléments de couverture mais pour des besoins d'harmonisation le kiosque existant va évoluer, notamment sa couverture. »*

*Notre souhait : marquer l'histoire de Boussens par un bâtiment avec une identité forte, comme le fut en son temps (1955) celui de la Mairie ...*

Lors du chantier de démolition de la toiture du kiosque, qui n'était plus étanche et devait être adaptée à celle de la halle, les piliers n'ont pas résisté !! Depuis ils ont été reconstruits à l'identique et aujourd'hui le kiosque dans sa nouvelle version est terminé.

Comme prévu, il a été agrandi, pour créer une estrade plus large, ouverte vers la halle et un nouveau toit en bois et zinc reprenant le principe constructif de la halle a été mis en place.

## LES RÉALISATIONS ET DÉCISIONS DE LA COMMUNE

Le projet élaboré par l'architecte et la commission municipale :



Au fil de la construction ....



### Le patrimoine communal

L'entretien est poursuivi sur tous les corps d'état. Ce patrimoine est lourd : écoles, installations sportives, salles diverses, ateliers, Mairie, camping, piscine et plus de 70 logements.... Les dépenses d'entretien sont importantes chaque année.

### L'éclairage public

A ce jour, la rénovation complète est terminée, elle va être source d'économies. Des réglages sur l'intensité lumineuse nocturne des lampes permettront de les augmenter.

### Le « DAB »

Installé depuis 2 ans, à côté du Multi services Vival, l'utilisation de ce Distributeur Automatique de Billets est régulière : 35 à 40 retraits tous les jours, c'est un succès. Le coût de fonctionnement payé par la commune diminue avec l'augmentation du nombre de retraits....

**Merci de l'utiliser, encore plus.**

Période	Agence Loomis	Identifiant	Nom Atm	Nb retrait	Mt retrait	Mt moyen
				<b>13 487</b>	<b>1 159 240</b>	<b>86</b>
2024-06	TSS	LOO00083	LOOMIS MAIRIE DE BOUSSENS	1 120	97 620	87
2024-04	TSS	LOO00083	LOOMIS MAIRIE DE BOUSSENS	718	64 330	90
2024-03	TSS	LOO00083	LOOMIS MAIRIE DE BOUSSENS	1 063	89 750	84
2024-02	TSS	LOO00083	LOOMIS MAIRIE DE BOUSSENS	891	82 590	93
2024-01	TSS	LOO00083	LOOMIS MAIRIE DE BOUSSENS	950	86 000	91
2023-12	TSS	LOO00083	LOOMIS MAIRIE DE BOUSSENS	1 059	99 600	94
2023-11	TSS	LOO00083	LOOMIS MAIRIE DE BOUSSENS	938	83 130	89
2023-10	TSS	LOO00083	LOOMIS MAIRIE DE BOUSSENS	1 119	92 820	83
2023-09	TSS	LOO00083	LOOMIS MAIRIE DE BOUSSENS	959	81 260	85
2023-08	TSS	LOO00083	LOOMIS MAIRIE DE BOUSSENS	1 401	105 480	75
2023-07	TSS	LOO00083	LOOMIS MAIRIE DE BOUSSENS	1 128	90 250	80
2023-06	TSS	LOO00083	LOOMIS MAIRIE DE BOUSSENS	1 109	93 460	84
2023-05	TSS	LOO00083	LOOMIS MAIRIE DE BOUSSENS	1 032	92 830	90

### La voirie, la rue de la Poste,

Ce chantier, commencé depuis plusieurs mois, fut techniquement très compliqué du fait de l'ancienneté et de la vétusté de la rue. Il a été géré par le «service voirie» de la Communauté des Communes Cœur de Garonne.

Les réseaux aériens : électricité, éclairage public, téléphone, fibre ont été enterrés par la SPIE sous la surveillance du SDEHG. Le réseau d'eau potable a été refait à neuf par le SEBCS, ainsi que le réseau pluvial de RESEAU 31. La voie a été reprofilée avec notamment un trottoir plus large adapté aux normes PMR. Le revêtement des trottoirs est

en béton balayé et la voie de circulation en « enrobé ». Tous ces travaux ont été réalisés par l'entreprise MALLET.

Cette rue est désormais à sens unique (sauf devant la poste) afin d'améliorer la sécurité de tous : piétons, cyclistes et automobilistes.

Des zones de stationnement ont été prévues.

Les riverains doivent être remerciés pour leur patience et leur compréhension des nuisances causées par ces travaux. Ils seront récompensés par le résultat de cette rénovation .....

## LES RÉALISATIONS ET DÉCISIONS DE LA COMMUNE

Les travaux de la chaussée ont été financés par le pool routier et la Communauté des Communes. Une partie de l'effacement des réseaux aériens a été financée par la commune pour un montant de 30 814 € HT.

De même pour la partie télécommunication, la part communale s'est élevée à 48 968 € HT. Enfin la réfection complète du réseau pluvial a coûté 75 500 € HT à la commune.



### PROJET d'un cabinet médical supplémentaire

L'arrivée d'un troisième médecin sur Boussens est envisagée par le Conseil Municipal. Un cabinet supplémentaire s'avère nécessaire. La transformation de l'actuel « studio du remplaçant » est la solution la plus économique. L'architecte, POUPART Antoine d'Aurignac (31) a été désigné pour la mission complète de maîtrise d'œuvre.

### La réfection de la toiture du gymnase

Les travaux sont terminés depuis plusieurs mois, seule la production d'électricité n'est pas opérationnelle pour des raisons administratives inexplicables !!!!

### Le schéma directeur des eaux pluviales

La commune de Boussens a délégué la compétence de la gestion des eaux pluviales à Réseau 31. Réseau 31, via un bureau d'études, a réalisé un diagnostic sur tout le territoire communal. Un schéma directeur a été établi, les programmes d'actions et d'entretien ainsi que les engagements financiers Commune ont été définis. Certains branchements de particuliers devront être corrigés car ils mélangent !!! les réseaux. Ils ont été repérés.

### Le passage piétons FLOWELL

Comme expliqué dans le numéro précédent, les services techniques de FLOWELL, avec les bureaux d'études de l'entreprise COLAS, ont observé le comportement des équipements, matériaux et autres composants électroniques utilisés sur ce « passage expérimental ». Une réfection complète a été décidée avec de nouvelles technologies.

Les travaux ont été faits en mai, juin. Le site est désormais opérationnel dans sa version définitive.

### Création d'un cheminement piétonnier le long de la RD 62N

Ce projet de cheminement sécurisera le trajet des piétons depuis l'extrémité de l'avenue des Caussades jusqu'à l'aire de repos du rond-point et donc du piétonnier qui longe déjà la RD 817.

Ainsi les connections piétonnes entre les zones d'activités et le village seront « bouclées ».

La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet Axe ingénierie de Pamiers. La maîtrise d'ouvrage a été confiée au département qui subventionnera une partie des travaux. Le chantier devrait être réalisé à la fin de l'année.



### ENVIRONNEMENT : COLLECTES ET OBLIGATIONS

#### Les déchets non collectés par la Communauté de Communes

Le règlement de ces divers ramassages a été modifié par le Conseil Municipal afin de mieux gérer l'utilisation des matériels, l'emploi du temps des personnels et aussi de faire des économies de fonctionnement.

➔ **Les déchets verts** : ils peuvent être compostés (voir ci-après) ou déposés à la déchetterie. Pour les grosses quantités, sans intervention d'une entreprise, les bennes communales sont mises à disposition, **vous devez contacter les services techniques.**

➔ **Les gros encombrants** : ils sont collectés par les employés communaux, en quantité raisonnable, le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois, vous devez contacter les services techniques.

➔ **Le verre** : bouteilles, vitres et autres doivent être déposés dans les « récup-verre » de la commune,

➔ **Les tissus** : vêtements, literie et autres doivent être déposés dans les containers spécifiques.

➔ **La déchetterie « communautaire »**, reçoit TOUS les déchets **sauf les ordures ménagères.**



#### Le compostage « collectif » et individuel

La candidature de Boussens au **compostage partagé** a été prise en compte, un composteur « accessible à tous » a été installé à l'Avenue des Caussades à côté des nouveaux containers enterrés. Cette offre s'adresse, bien évidemment à celles et ceux qui ne peuvent effectuer le compostage dans leur jardin. Pour les autres, le compostage individuel dans le jardin est la meilleure solution.

**Le COMPOSTAGE ...** c'est un moyen économique pour éliminer les restes de repas, la tonte, les épluchures, tous les déchets organiques.....



Le nouveau site de l'Av. des Caussades avec des containers enterrés



#### Les déchets collectés par la Com-Com

##### Les divers recyclables :

➔ Pour les habitants des pavillons, dans la poubelle avec le couvercle jaune

Ils sont collectés **les mercredis, tous les 15 jours**, (voir le calendrier ci-dessous).

➔ Pour les habitants des logements collectifs, ils sont déposés dans les containers à ouverture libre.



##### Les ordures ménagères :

➔ Pour les habitants des pavillons, dans la poubelle avec le couvercle grenat elles sont collectées **le mardi, tous les 15 jours** (voir le calendrier) avec une tarification incitative.

➔ Pour les habitants des logements collectifs, elles sont déposées avec des sacs de 30 litres dans les containers à ouverture commandée par un **badge**.

Ces containers sont utilisables par tous les habitants qui ont adhéré à la tarification incitative OBLIGATOIRE.

## LES RÉALISATIONS ET DÉCISIONS DE LA COMMUNE



### CALENDRIER DE COLLECTE 2024 BOUSSENS



janvier	février	mars	avril
D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
mai	juin	juillet	août
D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
septembre	octobre	novembre	décembre
D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

- Vous devez obligatoirement ouvrir un compte usager auprès de Coeur de Garonne et le fermer en cas de départ du logement.

- Chaque levée de votre bac sera comptée. Pensez à rentrer votre bac après la collecte.

- Les bacs sont la propriété de Coeur de Garonne, vous devez les nettoyer régulièrement.

- Les bacs non conformes aux consignes de collecte seront refusés lors du ramassage.

- Les jours fériés, les bacs ne sont pas collectés. Les jours de rattrapage sont indiqués sur ce calendrier.

- Vous pouvez aussi vous inscrire aux actualités de Coeur de Garonne, via le site [cc-coeurdegaronne.fr](http://cc-coeurdegaronne.fr), afin de recevoir un mail de rappel 15 jours avant.

 Collecte des ordures ménagères

 Collecte du tri

 Collecte des 2 bacs

 Une question ?  
Contactez le service  
gestion des déchets

05 61 91 94 96

[dechets@cc-coeurdegaronne.fr](mailto:dechets@cc-coeurdegaronne.fr)

Plus d'information sur  
[cc-coeurdegaronne.fr](http://cc-coeurdegaronne.fr)

**Vous devez respecter les jours de passage et ne pas laisser vos poubelles sur le trottoir**

## OBLIGATIONS ET CONSIGNES

➔ A propos de la **taille des haies**, chacun, doit entretenir sa haie. En bordure de voie publique, ou en limite séparative, sa hauteur est limitée à **2 mètres** et sa végétation ne déborde pas sur le trottoir.

➔ A propos de la **propreté de nos trottoirs**, chacun est invité, comme le dit la loi : « **à balayer devant sa porte et même à arracher les herbes !!!** ».

Ce sera une bonne action, en cette période où les désherbants sont interdits...

**RAPPEL : le stationnement des véhicules y est INTERDIT**

➔ A propos de la **tranquillité, avec les beaux jours qui arrivent !!!** là aussi, des consignes à respecter : horaires règlementaires pour les activités bruyantes : jardin, tonte, musique, repas à l'extérieur, piscine, apéros.... Et à propos de vos chiens, bien-aimés, « soyez vigilants pour que vos voisins ne les détestent pas !!!! »

Horaires règlementaires pour les diverses activités, selon arrêté municipal :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,

- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,

- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12 h.



**CES OBLIGATIONS NE SONT EN FAIT QUE DES RÈGLES DE BON VOISINAGE, DE « RESPECT POUR LES AUTRES ET DE L'IMAGE DE NOTRE VILLAGE SYMPA »**

## À PROPOS...

### ... du Transport à la demande

Le transport à la demande est un service de mobilité proposé par la Communauté de communes Cœur de Garonne, en partenariat avec la Région Occitanie. Il est accessible à tous les habitants de Cœur de Garonne sur simple réservation.



#### ► Fonctionnement :

- Je réserve mon transport au 0 805 60 81 00 au plus tard la veille avant 16h
- Le jour J, le transport vient me chercher directement à mon domicile et m'amène à la destination proposée
- Au retour, le transport me ramène directement chez moi

#### ► Tarif :

- 2 € le trajet aller / retour
- Gratuit pour les moins de 18 ans

#### ► Destinations proposées depuis BousSENS :

- **Mardi matin : Martres-Tolosane**  
Arrivée prévue à partir de 9h30  
Retour prévu à partir de 11h30
- **Mercredi après-midi : Cazères**  
Arrivée prévue à partir de 14h30  
Retour prévu à partir de 17h30
- **Samedi matin : Cazères**  
Arrivée prévue à partir de 9h30  
Retour prévu à partir de 11h30
- **Samedi après-midi : Cazères et Martres-Tolosane**  
Arrivée prévue à partir de 13h30  
Retour prévu à partir de 17h

### ... de France services



France services permet à chaque citoyen d'accéder aux services publics dans un lieu unique, en étant accompagné dans les démarches administratives du quotidien ou en étant orienté vers les partenaires compétents.

#### Exemples d'accompagnements :

- Formation, emploi et retraite
  - Je prépare ma retraite
  - Je cherche un emploi
  - Je suis affilié à la MSA
- État civil et mobilité
  - J'achète / Je vends un véhicule
  - J'établis mes papiers d'identité
  - Je change d'adresse
- Logement et courrier
  - Je déménage
  - J'ai besoin d'un service postal
  - Je souhaite effectuer des travaux dans mon logement
  - Je cherche une allocation logement
- Finances
  - Je suis accompagné sur mon espace impots.gouv.fr
  - Je suis mis en relation avec les services compétents
- Santé
  - Je cherche à rembourser mes soins
  - Je suis en situation de handicap
  - Je prends soin de ma santé
- Justice
  - Je fais face à un litige, un conflit
  - Je suis victime d'une infraction
- Social et famille
  - Je donne naissance
  - Je m'informe sur mes prestations
  - Je signale un changement de situation

Contacts et horaires :

#### France services Cazères

15 rue de la Case 31220 CAZERES

05 62 01 48 59 - franceservices.cazeres@cc-coeurdegaronne.fr

	sans RDV	sur RDV
Lundi	9h-12h30	13h30 - 17h
Mardi	9h-12h30	
Mercredi	9h-12h30	13h30 - 17h
Jeudi	9h-12h30	
Vendredi	9h-12h30	13h30 - 16h30

### ... des défibrillateurs, installés en divers points de la commune :

- Agence Postale Communale
- Superette VIVAL
- Maison de la Santé
- Salle de Karaté
- Bâtiment La Lanne
- Salle de Sports.
- Camping Municipal
- A l'intérieur de la Mairie

### ... de la dératisation :

Pour éviter que les rats ne prolifèrent, il est recommandé :

- pour les personnes possédant des animaux, de stocker leurs aliments dans des récipients fermés,
- pour les personnes possédant de la volaille, de ne pas laisser du grain en libre-service la nuit,
- pour les personnes possédant des noisetiers ou des noyers dans leurs jardins, de récolter l'ensemble des fruits,
- pour les ordures ménagères : de les stocker dans des containers fermés et inaccessibles aux rongeurs.

## COMMÉMORATION DU 8 MAI



En ce 8 mai 2024, nous étions nombreux devant le Monument aux morts, malgré les 4 jours de congé. La population, les porte-drapeaux, les anciens combattants, le Chœur des 3 vallées, les pompiers, la gendarmerie, les représentants des associations, les employés communaux, les conseillers municipaux.

Le Maire, Christian SANS, après avoir lu le message du ministre et évoqué le devoir de voter lors des

prochaines Elections Européennes, les remerciait toutes et tous chaleureusement.

Deux gerbes étaient déposées : celle du Conseil Municipal et celle du Souvenir Français. La Marseillaise et le chant des partisans étaient joués par Benoit et chantés par la chorale.

Un sympathique vin d'honneur clôturait cette manifestation à la salle des fêtes.

### UN DES MEILLEURS APPRENTIS DE FRANCE 2024 EST DE BOUSSENS



Une jeune apprentie-fleuriste de la Commune, PERISSE-COLLET Loula, a obtenu la médaille de bronze départementale au concours

**« UN DES MEILLEURS APPRENTIS DE France 2024 ».**

La Société Nationale des Meilleurs Ouvriers de France a sollicité un parrainage qui a

été versé par la mairie. Félicitations et vifs remerciements à Loula qui a honoré BousSENS.

### UN BOUSSINOIS A PORTÉ LA FLAMME OLYMPIQUE, LE 17 MAI DERNIER À VILLEMUR SUR TARN : YANN CANIVENQ



### Vacances d'avril a l'ALSH



Pour les vacances de février les enfants ont pu découvrir tout le long de la semaine la Chine sous toutes ses formes : calligraphie, nourritures ... Nous avons clôturé sur une sortie à la HALLE AUX MACHINES en découvrant les différentes machines et aussi en se baladant sur l'incroyable minotaure.

Pendant les vacances d'avril, nous avons pu nous sensibiliser et nous mettre dans la peau de héros du quotidien.

Nous avons été accueillis par la caserne des pompiers de Saint-Martory où nous avons pu nous transformer en mini-pompier lors de différents ateliers et en découvrant leur univers.

En fin de semaine c'est la gendarmerie de Cazères qui est venue nous sensibiliser et nous faire passer un permis piéton.

Et en partenariat avec le comité des fêtes de BOUSSENS une chasse aux œufs a été organisée dans le parc de jeux avec la compagnie de la mascotte le lapin, pour la plus grande joie des enfants.

Des vacances bien réussies.

L'équipe travaille maintenant sur le programme des vacances d'été pour le mois de juillet



### ALAE

Nous avons clôturé l'année 2023 en apportant du soutien et de la solidarité aux SDF en leur confectionnant des mitaines et des calendriers avec des stylos pour l'association SAKADO.

Nous avons été chaleureusement remerciés et nous avons obtenu un diplôme.

Maintenant le printemps fait son entrée et comme chaque année nous avons eu l'édition de notre grande lessive sur le parking de l'école. Le thème « faire des bulles » était accompagné du soleil.

Les enfants ont pu exposer et montrer leur création réalisée sur les temps scolaires et périscolaire ainsi que les élèves de l'Ime d'Aurignac. Tout le monde était le bienvenu sur cette exposition éphémère.

Place à la préparation de notre spectacle pour clôturer notre fin d'année sur le thème du cirque.



### ÉCOLE

On est allés à Saint-Gaudens en bus. On doit enlever les chaussures et chaussettes et aller au vestiaire. On met ensuite un maillot et un bonnet de bain, des lunettes et on a une serviette.

Activités : le toboggan, la plongée, les anneaux et nager.

Notre avis : « La piscine était chaude ». « Ca s'est bien passé. »

« J'ai aimé plonger. » « Moi j'aime le plongeur. »



Les mercredis matin, les CE2 et CM2 étaient à la piscine et la classe de CE1 et CM1 faisait des activités.

#### Atelier tricot :

Avec les aiguilles on enroule la laine pour faire un point. A la fin on peut faire une écharpe... C'est la mamie de Colin qui nous a expliqué



#### Atelier macramé :

On a fabriqué des porte-clés avec 4 fils de laine. On fait des nœuds. C'est Pauline, la maman de Jade, qui nous a expliqué.

#### LE CINEMA : LE SECRET DES PERLIMS

C'est l'histoire de deux animaux fantastiques (en fait des humains). Ils veulent trouver les Perlins et protéger la forêt. Mais les géants veulent les en empêcher et raser la forêt.

Notre avis : les dessins n'étaient pas bien faits et l'histoire n'était pas bien.



## LA MÉDIATHÈQUE EST OUVERTE A TOUS

### RAPPEL :

#### COTISATION ANNUELLE :

- 3 € pour les adultes boussinois
- 5 € pour les adultes de l'extérieur
- GRATUIT pour tous les enfants de moins de 18 ans.
- GRATUIT pour les demandeurs d'emploi

#### POSTE INFORMATIQUE :

- 10 euros /an ou 1 euro / heure

#### NOUS VOUS ACCUEILLONS :

- Les lundis de 13 h 30 à 17 h
- Les mercredis de 10 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h
- Et les vendredis de 13 h 30 à 18 h

Pour information, l'école élémentaire et l'école maternelle se rendent une fois par mois à la médiathèque.

L'association lire et faire lire est présente pour conter des histoires aux enfants.

Nous nous rendons également une fois par mois à la crèche de Boussens « les petits loups du plateau ».



## ANIMATIONS PASSÉES

### ➤ Du 2 au 23 /02/ 2024 :

Une exposition, prêtée gracieusement, sur le respect des animaux : « **un animal, des animaux** »  
En partenariat avec la fondation 30 millions d'amis

### ➤ Du 10/04 au 15/05/ 2024 :

Exposition PEINTURES de Mme DIGNAT GROS Louise.  
Cette exposition colorée était au profit de l'association : « Les chats libres de Cazères ».



### ➤ Du 26/04 au 24/05/ 2024 :

Expo association PAHLM (Pratique Artistiques Hors Les Murs), ressourcerie Récobrada et Mr HURTIN : **OBJET LIVRE / LIVRE OBJET**

Exposition sur le livre-objet / l'objet-livre comme objet de culture et de médiation. Le livre comme œuvre.

Autres lieux d'exposition :  
Médiathèque de FOUSSERET  
Médiathèque de CAZERES  
Médiathèque de MARTRES TOLOSANE  
Lycée MARTIN MALVY - CAZERES  
Collège du PLANTAUREL  
Garage PORTET à PALAMINY  
RECOBRADA à CAZERES  
EPICENTRE des amis du verbe - MARTRES TOLOSANE



Les éditions et livres-objets de la collection des ABATTOIRS et de la Médiathèque Départementale ainsi que les livres-objets des artistes invités étaient répartis dans les différents lieux d'exposition.

### ➤ Du 20/05 au 26/06/ 2024 :

Expo **Association Pyrénées Expression** - arts Créatifs



## ANIMATIONS À VENIR

A l'heure où nous imprimons nous n'avons pas encore de calendrier défini pour les futures expositions.

La salle d'exposition est prêtée gratuitement aux artistes, alors n'hésitez pas !

Exposez vos œuvres !!!!

Pour d'autres informations, demandez à l'accueil de la médiathèque.

**Les prochaines nouveautés seront disponibles dès juillet 2024**

### COMITÉ DES FÊTES

#### BOUSSENS EN FÊTE

Lors de l'assemblée générale du vendredi 8 décembre 2023, nous avons décidé que BousSENS serait en fête durant 3 jours, soit du jeudi 15 au samedi 17 août, étant donné que le 15 août est positionné en milieu de semaine.

Malgré le manque de bénévoles, un programme varié a été préparé par l'équipe dynamique et motivée du Comité des fêtes, de quoi satisfaire toutes les générations où la bonne humeur, la joie, la convivialité et le plaisir de se retrouver régneront à BousSENS.

Très attachés à nos traditions, la fête débutera le **jeudi 15 août** avec la messe et le dépôt de gerbe, suivis par l'apéritif concert offert par le Comité, le tout animé par l'accordéoniste Benoît Renaillé et son orchestre. Ensuite, un concours de pétanque aura lieu l'après-midi de quoi satisfaire les amateurs. Enfin, le talentueux accordéoniste Benoît Renaillé et son orchestre animeront la soirée. Le public pourra se restaurer autour du repas proposé « Moules/Frites ».

Il est prévu pour la journée du **vendredi 16 août**, un concours de belote, un repas servi sous chapiteau avec « Cuisson de veau à la broche » et animé chaleureusement par les Cigales. En deuxième partie de soirée, la disco

Hard mix va mettre le feu sur la piste de danse.

La dernière journée du **samedi 17 août** se composera d'un concours de quilles, de jeux gratuits pour les enfants et adolescents (ventre glisse, château gonflable ...), d'un apéritif concert animé par l'orchestre SOLARIS où l'on pourra également se restaurer avec le « BRASERO » du traiteur Thierry Breton. L'incontournable et magnifique feu d'artifice sera tiré sur le lac. Enfin le grand orchestre SOLARIS, composé de musiciens, chanteurs, danseuses, qui se produisent un peu partout en France, va nous proposer un spectacle de haute qualité avec « LA TOURNÉE DES 20 ANS » (Création de l'orchestre). On vous attend nombreux pour venir admirer, danser ... jusqu'à tard dans la nuit.

Le vide-greniers et le marché artisanal (une nouveauté cette année) sont, quant à eux, fixés au **dimanche 11 août**, avec restauration sur place. De plus, un concours de pétanque sera proposé l'après-midi.

Le programme intégral de la fête locale vous sera distribué dans vos boîtes aux lettres courant juillet. Si vous souhaitez donner un peu de temps, de votre énergie et vous investir pour la réussite de la fête mais aussi pour assurer son maintien, n'hésitez pas, venez nous rejoindre !!!

**Contact : 06 76 48 39 29**

A bientôt pour partager un moment convivial, chaleureux et faire la fête avec les membres du Comité des fêtes.

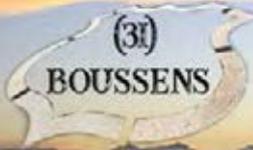
La Présidente  
Angélique SUSO



ELDORADO

# 13 ÈME FESTIVAL COUNTRY

## 27 ET 28 JUILLET 2024



PHIL FASAN



ANIMERA LE REPAS  
DIMANCHE 28 JUILLET

**Bruno MOREL**  
Chorégraphe



Benediction et défile de motos,  
voitures américaines, trykes,  
Camp US et animations pour les enfants  
3A (voitures anciennes)

300m2 de plancher

Restauration sur place



Renseignements : 06 75 87 67 88



**SUPER U**  
Martres Tolosane

Chez BR - Place du 8 mai 31360 Boussens  
tel 05 62 01 92 15 - réservations conseillées  
restaurant sur booking.com / therestaurant

**Multi-services VIVAL**  
Tél: 05 62 01 92 15

**Sol GAJAN**  
Boulangerie

**Divers**  
Borne véhicules électriques / DAB  
Accès par A64, sortie 21 à 1 km à gauche  
on tourne au feu sur le pont

**Hébergement**  
Parking camping-caristes fermé et sécurisé  
Camping municipal du Lac

**Restauration**  
Repas traiteur Breton Thierry  
Multi-services VIVAL petite restauration  
Boulangerie GIRARD  
Restauration chez BRI



Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

**Samedi 27 juillet 2024**

14h00 Ouverture du festival  
Plancher ouvert

Bruno MOREL  
Initiation danse country

20h00 Brasero Thierry Traiteur  
Américain - frites 8€  
Entrecôte frites 10€

Maison JOLIVET  
Sucré-salé

21h00 RUSTY LEGS

Renseignements  
06.75.87.67.88 ou 06 45 21 35 19

**Dimanche 28 juillet 2024**

10h00 Bénédiction des motos,  
voitures américaines,  
trykes suivi du défilé.

**Plancher ouvert**

Bruno MOREL  
Initiation danse country

12h30 Repas (**Places limitées**)  
Assiette de charcuterie  
Cassoulet (cuisse canard/saucisse)  
Tarte aux pommes  
Vin rouge, rosé et café compris

18 € adulte / 14 € enfant de - 12 ans  
(Pensez à amener vos couverts)  
(Traiteur BRETON Thierry)

**Plancher ouvert**

Bruno MOREL  
Initiation danse country

17h00 RUSTY LEGS

20h00 Clôture du festival

### LES CHŒURS DES 3 VALLEES



Les Chœurs des Trois Vallées ont commencé l'année 2024 dans la joie et le partage en dégustant les galettes de Rois confectionnées par la boulangerie de Boussens.

Le 07 février 2024 s'est tenue notre Assemblée Générale.

Après les remerciements à la Mairie de Boussens pour son aide morale et financière, on a évoqué la bonne santé de la chorale avec 30 choristes à ce jour et une cheffe de chœur dynamique et souriante. La chorale a de nombreux projets ; en plus des répétitions hebdomadaires, une journée entière par trimestre aidera à améliorer l'apprentissage. La participation à des concerts avec des chorales amies et bien sûr l'organisation d'un concert à Boussens sont programmés.

Toutes les personnes présentes ont ensuite été conviées à partager une collation préparée par les choristes, ce qui montre bien l'engagement et la participation de tous.

Le 09 mars, le foyer rural de Marignac-Lasclares nous a sollicités pour assurer un concert ; nous étions bien stressés mais les organisateurs et le public nous ont si bien accueillis que ça s'est bien passé et nous a rassurés pour de futures prestations.

Le 08 mai, en plus de la Marseillaise, toute la chorale avait prévu de chanter au Monument aux Morts le Chant des Partisans accompagnée par des enfants de l'école de Boussens qui

ont travaillé en classe sur le 80ème anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie et étudié le chant des partisans. Mais un seul enfant aurait été présent à la commémoration et nous avons été seuls à chanter. Plusieurs jours de congés consécutifs en sont peut-être la cause mais c'est bien dommage, pour ne pas dire regrettable.

La Chorale « Chœur à Cœur » de Castillon de Saint-Martory, que les Boussinois connaissent bien car ils ont souvent chanté avec nous, nous ont aimablement invités à fêter les dix ans de leur chorale le dimanche 1er juin 2024 à Castillon. Il y aura 5 chorales et le concert sera suivi d'un repas pris en commun. Une belle journée en perspective.

Notre répertoire est maintenant assez étoffé pour nous permettre d'envisager d'assurer seuls un concert à Boussens le dimanche 23 juin 2024 à l'Église. On ne nous arrête plus ! Nous vous y attendons avec impatience.

Cette année sera clôturée par un repas pris en commun ....durant lequel, n'en doutons pas , on chantera aussi !!!!!

Nous serons présents au forum des associations le samedi 7 septembre 2024 et notre première répétition sera certainement le mercredi 11 septembre 2024....

On espère vous y accueillir nombreux.

### UNE CAVALIÈRE PLEINE DE RÊVES

Avec Figaro, nous continuons les entraînements et les concours avec de bons résultats. Nous nous préparons pour les championnats de France de novembre en Normandie. Merci pour toutes celles et ceux qui nous aident et nous soutiennent.

Lucile



« Championne Occitanie 2024 »



Le Bureau  
des Chœurs des Trois Vallées  
Contact : Anne-Marie Cortina  
07 82 53 52 86



## BOUSSENS ENERGIE



Club de GYMNASTIQUE VOLONTAIRE - Mairie de BOUSSENS 31360

Secrétaire adjointe : Françoise TEOULE  
Trésorière : Patricia ANGLADE  
Trésorière adjointe : Odile RECH

Président d'Honneur : Christian SANS  
Présidente : Marie Françoise GARDELLE  
Secrétaire : Elisabeth BEZINE

**Tél : 06.45.21.35.19 - mail : [gymboussens@yahoo.fr](mailto:gymboussens@yahoo.fr)**

Déjà la deuxième saison se termine... depuis la reprise de notre activité. Nos sportifs sont toujours en course et notre condition physique est en progrès constants. Nous vous rappelons que les séances se déroulent avec nos éducateurs :

**AURÉLIE et FLORIAN**

Le programme des cours est varié, renforcement musculaire, ateliers abdos, cardio...relaxation, etc.

D'ores et déjà, nous vous proposons de nous rejoindre, demain, au redémarrage des cours en septembre ou en cours d'année .. afin de conserver votre énergie ou retrouver un nouvel élan sportif, programme agréable et profitable à toutes et tous !!

Au plaisir de nous retrouver toujours plus nombreux.



## LOS DANÇAIRES

Au cours de la saison 2023-2024, les danseurs ont découvert de nouvelles danses : Montagnarde, Congo Abarrejat de Sos, Scottish d'Alassac, Tindelou, Calvignade, Brande du Poitou, sauts béarnais, Carnaval de Lantz, Bourrée d'Aurore...

Los Dançaires et leurs musiciens « Bròc e Bruch » ont également participé à diverses animations, dernièrement à SEPX pour le vide-greniers et à ROQUEFORT/GARONNE pour le marché artisanal.

Ils éprouvent toujours beaucoup de plaisir à partager, à faire connaître et faire revivre les danses et musiques traditionnelles et régionales oubliées. L'Association tiendra son assemblée générale le 25 juin et clôturera la saison par une journée balade au grand air...

Et oui, les danseurs ne font pas que danser, ils marchent aussi !!!!!!!!!

Los Dançaires et leurs musiciens vous souhaitent un bel été et espèrent vous retrouver sur le plancher de la salle des fêtes au mois de Septembre 2024, même débutants vous y trouverez votre place : des ateliers sont prévus.





## DEFI'FORM : DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES POUR TOUS

### Saison 2024-2025

#### Pour les enfants :

- Bébé Gym de 9 mois à 4 ans : mercredi 16h30
- Eveil corporel et sportif à partir de 5 ans : mardi après 16h30
- Multi-activités de 7 à 11 ans : mardi après 16h30. Découverte de nouvelles activités chaque semaine : sports collectifs, badminton, gym trampoline, hockey, saut en hauteur. (le mardi)

Réservations à partir de fin juin 2024. Groupes de 10 enfants maxi.



#### Pour les adultes :

- Cours Pilates, et abdos autrement (« abdominaux arrêtez le massacre » Dr Bernadette de Gasquet) : Public : Hommes, Femmes, Séniors, Femmes enceintes, Jeunes Mamans,... différents niveaux en fonction des besoins. Groupes limités à 10 personnes pour un meilleur suivi.



#### Horaires

- ➔ Pilates Niveau 1 : lundi 18h, mardi 11h15, mercredi 18h.
- ➔ Pilates Niveau 2 : lundi 9h15, mardi 12h30 et 19h15
- ➔ Pilates Niveau 3 : mercredi 19h15
- Préparation Physique Générale Hommes/Femmes (entraînement à la course, circuits, renforcement musculaire) : le lundi 19h15
- Ateliers et cours ponctuels de 1h, 1h30, ou 2h ouverts à tous (abonnés et non abonnés) proposés sur des thèmes particuliers : stretching/relaxation, circuits Pilates, approches posturaux respiratoire, « abdominaux arrêtez le massacre », « yoga sans dégâts »
- Coaching individuel (ou à partager à 2 ou 3) : cours adaptés aux besoins de l'élève (reprise d'activité, amélioration performances sportives, préparation concours, récup post-opératoire, rééducation abdominale, travail postural face à douleurs dorsales...)
- Cours à domicile (50% de déduction d'impôts)

#### INSCRIPTIONS :

**Adultes et Enfants** : à tout moment de l'année selon places disponibles.

Pour plus de renseignements et tarifs...

Contactez Laetitia, Coach Sportif diplômée d'Etat des Activités Physiques pour Tous, Professeure de Méthode Pilates diplômée, et Professeure d'Abdoologie certifiée selon la Méthode APOR de Gasquet (Approche Posturo Respiratoire)

06 24 17 08 24 [contact@defiform.com](mailto:contact@defiform.com)



**ADULTES** : N'hésitez pas à créer votre compte sur l'application Xplor Déciplus sur votre smartphone (code centre à préciser : défi'form). Application gratuite qui ne vous engage à rien.

Vous pourrez consulter les jours et horaires des cours et les places disponibles si vous souhaitez faire des cours ponctuels. Possibilité d'abonnement à l'année ou carte 10 séances.

#### Contact :

**Laetitia Bourrel**

(Educatrice sportive diplômée d'Etat)

Tél : 06 24 17 08 24

Mail : [contact@defiform.com](mailto:contact@defiform.com)

Site internet : [www.defiform.com](http://www.defiform.com)

Facebook : **Défi'form**

## LE FIL D'ARGENT DE BOUSSENS

Comme annoncé en fin de semestre dernier, nous sommes actuellement 85 adhérents et sommes très heureux du succès de notre club.

L'assemblée générale a eu lieu début février, le bureau reste inchangé. Le banquet traditionnel du mois de mars, animé par Benoît, a été organisé par Mme Frémond Nadine et Claude, ce fût une vraie réussite.

En avril, nous avons rendez-vous à Ax-les-Thermes pour une journée « Histoire d'eau ». Au programme, visite de la ville sous quelques gouttes de pluie et à midi, repas au restaurant « La maison Lacube » à Les Cabanes. L'accueil en chansons a été très apprécié des chanteurs de notre association qui connaissent

bien les paroles et ont eu le plaisir d'accompagner le chanteur.... Quelle ambiance ! Félicitations au restaurateur !

La journée s'est terminée par la visite de la ferme aquacole où nous avons eu un très bon accueil ainsi qu'à la biscuiterie. Une journée très réussie. Au mois de mai, la traditionnelle sortie du Traouc est une journée appréciée de nos adhérents. Le temps était assez clément ; le repas du midi était parfait comme toujours et cette année, contrairement à d'habitude, nous n'avons attrapé que très peu de truites. Espérons que ce sera mieux au mois de septembre. Merci à toutes les personnes qui nous ont aidés ce jour-là.

Au mois de juin, nous avons prévu une sortie en Périgord noir, je vous raconterai cette sortie au prochain semestre....

Je vous rappelle que tous les jeudis après-midi nous pouvez nous rejoindre au presbytère pour passer un moment en notre compagnie, après-midi récréative, jeu de cartes, jeux de société à partir de 14 h et jusqu'à 17 h.

N'hésitez pas à nous rejoindre. Passez d'excellentes vacances.

*Le président  
Christian Bressel*

## ÉCOLE DE PÊCHE



L'école de pêche de l'Entente Intercommunale de Boussens et de Roquefort sur Garonne enseigne tous les mercredis après-midi pour les jeunes âgés de 8 à 17 ans les techniques de pêche les plus répandues.

Durant les vacances scolaires, des stages avec hébergement d'une durée de 5 jours / 4 nuits sont proposés.

Si vous souhaitez pêcher sans moniteur, l'EIBR met à la location, 2 barques équipées (moteur et autres accessoires compris).

Au mois d'octobre jusqu'au début novembre, vous pouvez également profiter des balades culturelles. Vous pourrez alors découvrir l'histoire de la Garonne d'hier à aujourd'hui (durée 1h30).

Pour des renseignements  
complémentaires  
ou des inscriptions s'adresser  
auprès de Gilles au  
**06 12 20 22 33**

### JUDO CLUB BOUSSENS 31

#### Un club, trois activités pour tous

##### → Le judo :

###### Véritable sport éducatif,

Le judo propose une approche progressive basée sur la connaissance de son corps, la souplesse et la coordination des mouvements.

Art martial, méthode d'éducation physique, sport olympique, cette discipline peut être pratiquée par les jeunes enfants comme par les adultes, quels que soient l'âge et le niveau d'aptitude.

Plusieurs générations sont souvent dans le Dojo et, grâce à un entraînement adapté, chacun peut s'épanouir pleinement. A partir de 4 ans.

##### → Le Ju-Jitsu :

###### La tradition martiale

Utilisé par les samourais lors des combats à mains nues, le Ju-Jitsu a été conservé par les milieux militaires et policiers. Etroitement lié au judo d'un point de vue historique, il est aujourd'hui également un sport à part entière, accessible à tous et fondé sur le contrôle de soi et de l'adversaire.

###### Une méthode de défense

Spectaculaire et efficace, la pratique du Ju-Jitsu, qui exclut la brutalité, vous permet d'améliorer votre condition physique et de développer vos aptitudes à répondre à toute agression. D'abord proposé comme méthode de défense personnelle, le Ju-Jitsu permet d'assimiler progressivement l'ensemble des techniques de combat. Le Ju-Jitsu peut être pratiqué par tous : adolescents et adultes, hommes et femmes. A partir de 10 ans.

##### → Le Sport Chanbara

###### Les nouveaux samourais

Le sport Chanbara se veut l'héritier direct et fidèle des combats livrés entre samourais de par son esprit et son réalisme, en effet, à la différence d'autres arts martiaux, le sport Chanbara n'a pas subi de codification extrême puisque tous les coups susceptibles de défaire l'adversaire sont admis.



Les armes étant en matériaux modernes souples et flexibles, les seules protections nécessaires sont un casque et des gants. Ce type d'armes ne fait que rendre ce sport plus spectaculaire car la façon de combattre peut être totalement libre, du moment que l'on respecte les règles de base du combat du sabre. A partir de 6 ans.

Venez les rejoindre toujours et encore plus nombreux et nombreuses.

**Renseignements au 06 09 85 31 45**  
**MOULIE Didier : 06 08 54 06 53**



### MELI MELO

Le club a repris ses activités en janvier par petits groupes dans une très bonne ambiance.

Lors de l'assemblée générale le bureau a été renouvelé.

Nous avons en prévision une exposition dans un village voisin et nous espérons également pouvoir exposer à la Médiathèque de Boussens dans le courant du semestre.

Nous remercions la Mairie pour l'attribution d'une nouvelle armoire de rangement car la nôtre était en très mauvais état depuis de nombreuses années.

Nous prévoyons également de participer au Forum des Associations organisé au mois de septembre.

Nous vous souhaitons un bon été.

*Pour le bureau  
Yvonne Frémond*

### PYRÉNÉES EXPRESSION

Durant le 1er semestre 2024, l'atelier d'art créatif s'est étoffé de nouvelles adhérentes.

Pour un partage de nouvelles réalisations - Récup, objets originaux, peintures, etc....

Une exposition de peintures en mai et une autre en juin, où de nouvelles toiles ont été exposées, réalisées avec différentes techniques, ainsi que tout ce qui a été fabriqué à l'atelier du vendredi.

Il y a eu également une journée créative avec l'atelier du foyer rural de Montberaud qui a été clôturée par un succulent repas !

La présidente remercie M. le Maire, la municipalité, les conseillers municipaux et l'aide apportée par Karine ainsi que pour son soutien amical et constant.



### LES ESCAPADES DE BOUSSENS RANDO CLUB

Journée touristique et culturelle pour le Boussens Rando Club en Ariège Le 21 mai pour sa sortie prévue de longue date, une trentaine d'adhérents du BRC ont bénéficié de conditions météo inespérées avec juste une petite averse en fin de journée.

Départ à 7 heures précises et route vers Luzenac pour la visite guidée de la carrière de talc ; c'est la plus grande carrière de talc à ciel ouvert d'Europe exploitée, d'avril à novembre chaque année. Avec surprise le groupe a découvert que le talc était utilisé dans presque toutes les branches de l'industrie : agricole, alimentaire, pharmaceutique, automobile, électrique, etc.

Les impressionnants tombereaux utilisés ayant une charge utile de 40 tonnes et dont un seul des 6 pneus pèse 1300 kg sont chargés de convoier le talc extrait vers le téléphérique qui descend la production dans la vallée. Les terrasses verdoyantes à flanc de montagne sont les témoins de la réhabilitation du site déjà engagée, alors que l'exploitation des réserves de talc est actuellement envisagée pour encore 30 ans.

A midi direction "les Cabannes" pour un déjeuner des plus convivial au sein d'une maison réputée pour la qualité de ses produits qu'elle produit elle-

même ; tout cela agrémenté de chants en occitan.

L'après-midi la joyeuse petite troupe de randonneurs est passée de 1850 m d'altitude à moins 600 m sous la montagne pour une immersion dans les entrailles de la grotte de Lombrives. Sous la conduite d'un guide, le groupe a découvert l'histoire de cette grotte occupée probablement depuis la préhistoire (néolithique) comme en témoignent divers objets retrouvés.

Le travail continu de l'eau sur la roche a laissé des concrétions remarquables de variété et de finesse, dégagant des salles immenses comme "La Cathédrale" à l'acoustique étonnante. Les parois ont conservé les inscriptions au charbon de ses premiers occupants jusqu'aux plus récents de ses visiteurs : lépreux, brigands, Cathares, Henry IV, archéologues à la recherche du trésor des Cathares : le saint Graal et scientifiques de la mission 'DEEP Time' en 2021.

A 19h30 devant la mairie de Boussens, le petit groupe s'est séparé après une journée conviviale et riche en émotions. Mi-juin le BRC partira vers d'autres découvertes, axées cette fois, sur le côté sportif, lors des randonnées de son séjour aux Angles dans les Pyrénées Orientales.



TENNIS DE TABLE

Vice-champions de France de la FNSMR dans la catégorie vétérans G1 (<899)

La paire Pascal-Rodolphe s'était qualifiée lors de la phase départementale remportée à Boussens puis lors de la phase régionale à Villeneuve de Marsan le 31 mars dernier, lors de laquelle ils s'étaient imposés en perdant un seul match de double sur les 15 rencontres disputées ce jour-là !

En route donc pour la phase finale de ce criterium de la FNSMR (Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural) qui se déroulait cette année à Isneauville, dans le 76, dans la banlieue de Rouen... Départ vendredi soir 17 mai à 18h de Boussens en compagnie de Sophie, venue pour les soutenir et les encourager, pause nocturne à Orléans pour finir le trajet samedi matin et pointer dans les temps à la table officielle des organisateurs du criterium 2024.

Début des matchs à 13h avec les phases qualificatives dans cette catégorie Vétérans G1 (classés jusqu'à 899 points) : 2 poules de 3 équipes venues des 4 coins de la France et qualifiées elles aussi. Objectif : terminer dans les 2 premières équipes de la poule pour jouer les demi-finales le dimanche.

La première rencontre ne leur pose pas trop de problèmes, Pascal et Rodolphe remportent le match 5-0 contre les locaux du club Val de La Haye.

Place au deuxième match à 16h contre les joueurs de Steenbecque du département du Nord (59), partie beaucoup plus difficile avec des jeux qui ne conviennent pas aux joueurs boussinois qui s'inclinent 3-1 sans jouer le dernier simple (score acquis). Deuxièmes de poules après cette première journée, ils sont qualifiés pour les demi-finales et doivent rencontrer dimanche l'équipe qui a terminé première de l'autre poule, Fournels du département de la Lozère !

Place alors au fameux repas du terroir lors duquel tous les départements présents proposent à la dégustation des spécialités de leur région ! Un vrai plaisir pour les papilles et de très bons moments de convivialité, maître-mot de ce criterium de la FNSMR.

Lever tôt dimanche et arrivée à 8h au gymnase, échauffement et c'est parti pour la demi-finale à 8h30 contre Fournels (48). Le jeu des lozériens convient beaucoup mieux à nos boussinois qui l'emportent net et sans bavure 5-0 sans avoir laissé respirer leurs adversaires !

Pascal et Rodolphe sont donc qualifiés pour la finale contre Steenbecque qui ne leur a pas vraiment réussi la veille et qui a remporté sa demi-finale sur le score très serré de 3 à 2. Sans surprise, l'équipe de Steenbecque l'emporte à nouveau, malgré un très beau match en simple gagné par Rodolphe et un double qui a failli tourner à l'avantage des boussinois. Défaite donc 4-1, c'est la deuxième place et la médaille d'argent ! Belle performance tout de même, rendez-vous l'année prochaine ?



G1		CATÉGORIE VÉTÉRANS	
SAMEDI			
heures	tables	EQUIPES	EQUIPES
9h30-12h30	5	ISNEAUVILLE	MOUROUX
9h30-12h30	6	STEENBECQUE	VAL DE LA HAYE
13h-16h	5	MOUROUX	FOURNELS
13h-16h	6	VAL DE LA HAYE	BOUSSENS
16h-19h	5	FOURNELS	ISNEAUVILLE
16h-19h	6	BOUSSENS	STEENBECQUE

DIMANCHE			
heures	tables	EQUIPES	EQUIPES
8h30-11h00	5	1/2 finale 1er de G1 A	1/2 finale 2ème de G1 B
8h30-11h00	6	1/2 finale 1er de G1 B	1/2 finale 2ème de G1 A
11h00-13h30	5	Places 5/6- 3ème de poule	Places 5/6- 3ème de poule
11h00-13h30	6	Places 3/4 - perdants 1/2 finales	Places 3/4 - perdants 1/2 finales
14h00-17h00	6	Finale entre gagnants 1/2 finales	Finale entre gagnants 1/2 finales



## BOUSSENS DANS LE VENT

L'association BousSENS dans le Vent a été créée par une modeste caviste ambulante de BousSENS ayant de fortes prétentions pour faire vivre son village d'adoption et avant tout pour réunir des commerçants sédentaires, artisans, professionnels et personnes physiques du village.

Une des priorités a été de trouver des commerçants ambulants motivés et investis afin de créer un marché hebdomadaire les vendredis matin Place de la Mairie avec des produits locaux de qualité et une ambiance chaleureuse et amicale.

Qui y a-t-il de plus fédérateur (sans parler de la fête locale...) que d'avoir son propre marché ?

Tout cela pour le plaisir et le côté pratique des boussinois. Certes, nous sommes encore aux balbutiements de ce marché, mais nous sommes confiants et espérons le voir grandir et s'épanouir quand la halle sera construite.

Ce marché repartira avec force, vigueur et enthousiasme dès le mois de septembre avec tous vos commerçants préférés.

Au-delà du marché, « BousSENS dans le Vent » souffle d'autres projets : Notamment créer de l'événementiel et faire bouger BousSENS avec des animations estivales.

La mise en place des guinguettes tous les 1er samedis de chaque mois jusqu'en octobre. Chaque soirée a pour but d'être unique, elle a ses animations musicales locales, son marché de créateurs et artisans nocturnes, ses food trucks qui font découvrir des saveurs différentes et locales, une bonne buvette, de la joie et de la bonne humeur.

Le Comité des fêtes de BousSENS qui a aussi cette vocation, s'associe volontiers à tous ces événements pour le plaisir des boussinois.



Aussi, nous vous attendons tous et toutes pour fêter l'été comme il se doit. Vivons dehors, partageons de « bons coups » à boire, de bons petits plats de saison et dansons !

« Seuls, nous pouvons faire si peu ; ensemble, nous pouvons faire beaucoup. » - *Helen Keller*

Corinne, Julie et Cécile (la présidente, la secrétaire et la trésorière de l'association BousSENS dans le Vent).

Association BousSENS Dans Le Vent

DE 19H A 23H

✦ 1 juin - 6 juillet - 3 août - 7 septembre - 5 octobre

# LES GUINGUETTES BousSENS

Food-truck, stands artisanaux,  
animations, musique...

Pré-commun - Face à la mairie

Renseignements : [bousSENSdanslevent@gmail.com](mailto:bousSENSdanslevent@gmail.com) / 06.36.97.50.05

Ne pas fêter sur la voie publique



## ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

ACCA - CHASSE  
05 61 90 13 85

LA BOUCHE  
EN CŒUR  
07 71 08 13 15

ÉTOILES DE  
L'ESPOIR  
06 24 43 35 32

JUDO CLUB  
BOUSSENS 31  
06 88 54 06 53

PYRÉNÉES  
EXPRESSION  
05 61 98 15 70

VÉTÉRANS ACAC  
06 77 15 00 92

UNE CAVALIÈRE  
PLEINE DE RÊVES  
06 74 15 22 04

ÉCOLE DE PÊCHE  
05 61 90 34 61

MABROC FOOTBALL  
U6 À U13  
06 76 18 34 34

RANDO CLUB  
07 84 10 49 28

ARTS ET MUSIQUE  
05 61 90 05 95

LES CHŒURS DES  
TROIS VALLÉES  
07 82 53 52 86

LE FIL D'ARGENT  
05 61 90 11 50

U14  
06 37 91 16 35

SONG DAY  
BOUSSENS ÉCOLE  
DE CHANT  
06 41 70 87 77

EMPLOYÉS  
MUNICIPAUX  
05 61 90 02 25

COMITÉ DES FÊTES  
06 76 48 39 29

GYM-ÉVEIL  
CORPOREL  
06 24 17 08 24

MELI-MELO CRÉATIF  
06 46 64 55 23

BOUSSENS  
CASSAGNE  
MAZÈRES TENNIS  
06 85 64 67 76

BOUSSENS ÉNERGIE  
06 45 21 35 19

ELDORADO COUNTRY  
05 61 97 45 11

IMPACT KARATÉ 31  
06 60 86 93 98

PING PONG LOISIRS  
06 47 94 36 57

# Appel à bénévoles

## Soutien aux aidants

Vous souhaitez rendre service et prendre part à une action sociale et solidaire ?

Vous avez des compétences à partager en cuisine, créativité, musique ?

Vous aimez le contact avec les personnes âgées et partager des moments de convivialité ?

Nous vous attendons.

**Dispositif d'aide au répit expérimental**



CONTACT  
Izabel JEGAT

05 61 91 94 96 / 06 14 80 15 33



**VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UNE ZONE HUMIDE  
ET VOUS SOUHAITEZ ÊTRE CONSEILLÉ POUR SA GESTION ?**

L'association Nature En Occitanie peut vous accompagner gratuitement !



Une zone humide est un environnement où la présence d'eau est essentielle. On parle de tourbières, de prairies humides ou encore de marais. Ces zones fournissent des services importants comme le stockage de l'eau dans les sols, la filtration de l'eau, l'alimentation des cours d'eau en été et la régulation des inondations. Ce sont également de véritables réservoirs de biodiversité.

Depuis 1950, plus de la moitié des zones humides ont disparu de nos territoires sous la pression des activités humaines (urbanisation, drainage, aménagements divers...). Il est donc essentiel de les préserver, en particulier face aux défis du changement climatique et du déclin de la biodiversité.

La Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides de Garonne (CATZH) animée par l'association Nature En Occitanie est un dispositif financé par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, la Région et l'Europe. Elle permet d'accompagner gratuitement un réseau de propriétaires de zones humides (collectivités, agriculteurs, particuliers...) qui s'engagent volontairement à améliorer au quotidien leurs pratiques de gestion des milieux. Mise en défens, pose de systèmes d'abreuvement, pâturage extensif et tournant, restauration de mares, autant d'actions pour préserver ces milieux précieux !

Une zone humide est présente sur votre parcelle ?  
Contactez la CATZH Garonne !



## VOS CONTACTS

## HAUTE-GARONNE

Thomas MATARIN  
06 36 47 96 55  
t.matarin@natureo.org

Pauline QUINTIN  
06 36 09 76 25  
p.quintin@natureo.org

## TARN-ET-GARONNE

Simon RIZZETTO  
07 55 66 78 94  
s.rizzetto@natureo.org



→ Les 27 et 28 juillet  
Festival Country



→ dimanche 10 août  
Vide-greniers sur le  
pré commun



→ Du 15 au 17 août :  
Fête locale

## NAISSANCES

Néant

## MARIAGES

**PUYO Jean-Philippe**  
et **CASTEX Amandine**  
le 11.05.2024

## DÉCÈS

**FENAILLON Jean-Pierre**  
le 26.03.2024

**RATHQUEBER Jeanne**  
le 22.04.2024

**CHIERICO Isabelle**  
le 30.04.2024

**DUPRAT-COTTET Rosalie**  
le 13.05.2024

**PACCANELLI Monique**  
le 16.05.2024

**LOUBERE Jacques**  
le 2.07.2024



→ Le samedi 7 septembre :  
Forum des associations



→ Le samedi 28 septembre :  
repas année 80-90  
(ACL31)



→ Les 12 et 13 octobre  
Salon du Bien-être



→ Le dimanche 13 octobre :  
Thé dansant



→ samedi 23 novembre  
repas vin nouveau



→ Le 29 - 30 novembre  
et 1<sup>er</sup> décembre :  
Téléthon

# BOUSSENS SERVICES

## URGENCES

Pompiers **18**  
Gendarmerie **17** ou  
**05 61 97 00 17** Cazères  
SAMU **15**  
SECOURS DEPUIS  
UN TÉLÉPHONE PORTABLE **112**  
EAU **05 61 94 81 81**  
GAZ **0800 473 333**  
ELECTRICITÉ **09 72 67 50 31**

## SECRETARIAT DE MAIRIE

Ouvert du lundi au vendredi  
de 13h30 à 17h00  
Secrétaire de mairie :  
Guylaine DARMANI  
Accueil : Marie-Claude MALLET  
Comptabilité-Urbanisme :  
Aurélien GIUST  
Tél. **05 61 90 02 25**  
secretariat@mairie-boussens.fr

## MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Ouverte au public :  
Lundi de 13h30 à 17h00  
Mercredi de 10h00 à 12h00  
et de 13h30 à 17h00  
Vendredi de 13h30 à 18h00  
Responsable : Karine FALEMPE  
Tél. **05 61 87 54 15**  
mediatheque@mairie-boussens.fr

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du Lundi au Vendredi :  
13h30 à 16h30  
Le samedi de 10h00 à 12h00  
Tél. **05 61 98 27 15**  
Accueil : Myriam OUSSET

## LA GARE SNCF

Tél. **08 93 04 58 69**

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Tél. **05 61 90 01 04**

## ÉCOLE MATERNELLE

Tél. **05 61 90 02 51**

## CANTINE SCOLAIRE

cantine@mairie-boussens.fr  
Tél. **05 61 90 05 92**

## ALSH

Mercredi de 11h40 à 18h30

## ALAE

Tél. **05 61 98 28 92**  
ou **06 67 12 34 87**  
Lundi, mardi, jeudi  
et vendredi de 7h30 à 8h50  
et de 16h30 à 18h30  
Mercredi de 7h30 à 8h50

## ATELIERS MUNICIPAUX

**09 62 57 54 18**  
ateliers@mairie-boussens.fr

## MICRO CRÈCHE

« Les Petits Loups du Plateau »  
Tél. **05 61 97 13 53**

## COLLECTE DES DÉCHETS

Mardi : ordures ménagères  
(tous les 15 jours)  
Mercredi : emballages et papiers  
(tous les 15 jours)

## 3 DÉCHETTERIES

Le Fousseret / Mondavezan /  
Rieumes ouvertes du mardi  
au samedi de 9h à 12h  
et de 14h à 17h  
Horaires d'été juillet et août :  
du mardi au samedi de 7h à 14h

## STADE - SALLE DE SPORTS

Tél. **06 61 81 99 25**

## CAMPING MUNICIPAL

Ouvert toute l'année  
Renseignements :  
**05 61 90 03 60** au **06 61 81 99 25**

## PISCINE

Ouverte du 1 juillet au 31 août  
11h - 12h / 15h - 20h  
Fermée le lundi

## ASSISTANTES SOCIALES

Sur Rendez-vous  
à la maison des solidarités à  
Cazères / Garonne  
Tél. **05 61 98 44 70**

## ASSISTANTES MATERNELLES

Mme Bonzom Laetitia  
Tél. **06 63 61 70 41**  
Legros Tatiana  
Tél. **06 89 96 66 06**

Dubois-Daville Audrey  
Tél. **06 48 72 51 28**

## SERVICES RELIGIEUX

4ème samedi du mois à 18h  
Père Jean-Marie Harry  
**06 72 98 24 34** (Presbytère)  
**05 61 97 07 57** (Secrétariat)

## MÉDECINS

Dr Cazavet / Tél : **05 61 90 04 08**  
Dr Padilla-Rodriguez

## CABINET DENTAIRE

1 impasse des Boidures  
Tél. **05 61 98 82 89**

## DIETETICIENNE NUTRITIONNISTE INGENIEURE

Francine MOUGEOT-ENEL  
2 place La Lanne  
Lundi après-midi et Mardi  
Tél. **06 32 13 15 70**

## MASSEUR KINESITHERAPEUTE

Léa Dupin  
Tél. **05 61 97 45 73**

## ERGOTHÉRAPEUTE

Sicre Isabelle  
Tél. **06 49 40 79 74**  
2, place de Lanne

## ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ LIBÉRAL

Le Guelle Pascal  
Tél. **06 63 06 23 32**  
2 place de Lanne  
educ-acappella.fr

## ORTHOPHONISTE

Maison de santé  
Mme Gabas / Tél : **05 61 97 45 73**

## MÉDECINE INDIENNE

Écllosion - Centre Ayurvédica  
Tél. **06 12 29 27 13**

## CABINET BIEN-ÊTRE REIKI-HYPNOSE

Touzanne Isabelle  
Tél. **05 61 90 72 05**  
**06 24 43 35 32**

## MAGNÉTISEUR

Sielle Nadej [sur RDV  
une semaine par mois  
au presbytère]  
Tél. **06 95 70 30 74**

## PSYCHOLOGUE

Mme Guigui Gina  
2 place de Lanne  
Tél. **06 01 79 75 87**

## THÉRAPEUTE RELATION D'AIDE

Rodier Emmanuel  
Tél. **06 68 70 55 74**

## INFIRMIÈRE

Mme Boutonnet  
Tél. **05 61 90 40 30**

## INFOGRAPHISTE WEBDESIGNER

Alice JIN / Tél. **06 51 12 81 22**

## TRADUCTRICE CHINOIS

Alice JIN / Tél. **06 51 12 81 22**

## AIDE DIGITAL31

Assistant numérique  
Tél. **06 50 56 35 98**  
aide.digital.31@gmail.com  
www.aide-digital-31.company.site

## AGENCE DESIGN INTERIEUR

Maybe : Munier Caroline  
Tél. **05 32 66 11 10**  
Tél. **06 50 78 60 13**

## MAGALIE MARIAGE

- Robes de mariée sur mesure  
showroom privé / sur rendez-  
vous uniquement  
Tél. **06 11 37 13 95**

## YES INTERIM

Tél : **05 61 98 22 00**

## AGENCE DE VOYAGE CAP Ô SOLEIL

Fabien / Tél. **06 0856 34 39**  
Réservations / Tél. **05 34 57 48 44**

## L'IMPROMPTU BOUSSINOIS

Cours de piano, solfège, déchif-  
frage, piano-voix, quatre mains-  
Tél : **06 82 04 59 34**  
www.piano-boussens.fr

## TOILETTAGE CANIN-FÉLIN

Soulié Leslie  
Tél. **06 95 52 80 61**

## Elevage Berger Allemand et Border Collie

Priscillia MAZURIER  
**06 61 07 41 86**

## MENUISERIE SAUBENS

Tél. **05 61 90 14 93**

## CONSTRUCTION METALLIQUE

Laporte Patrick  
Tél. **05 61 90 67 65**  
**06 68 55 50 15**

## MAÇONNERIE

- Sauvage René  
Tél. **09 65 34 63 86**  
**06 83 38 47 08**  
- Sandy Enrico Maçonnerie  
**06 60 98 43 71**

## ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

DVI Elec Multitechniques  
1 rue de la Poste  
Tél. **07 81 66 55 20**

## CONTRÔLE TECHNIQUE SECURITEST

Tél. **05 61 98 20 95**

## BEAUTIFUL CAR 31

Nettoyage intérieur extérieur  
Rénovation optiques  
Polish et traitement carrosserie  
Local ZI. Bousquet  
Tél. **06 63 81 48 22**

## DA COSTA CHRISTOPHE

Garage dck  
zone industrielle Boussens  
Tél : **06 10 35 80 49**  
**05 67 55 73 00**

## POSE DE CARRELAGE ET DALLAGE

Coudy Laure  
Tél. **06 25 26 33 08**

## COIFFURE MIXTE

- Béatrice / av du 11 nov 1918  
Tél. **05 61 90 01 01**  
- Nathalie / 6 rue des jardins  
Tél. **05 61 90 50 58**  
- Katty Coiffure / Zi Sansonnet  
Tél. **05 61 90 00 57**

## COIFFURE À DOMICILE

- Carine / Lot Calauouères  
Tél. **06 20 75 57 15**  
- Sylvaine Coiffadom  
Tél. **06 31 23 96 95**  
- Jennif'hair  
7 quartier Sansonnet  
Tél. **06 99 63 47 89**  
- Céline « Emotif »  
Tél. **06 32 95 96 63**

## ALIMENTATION-BAR

### PRESSE-JEUX

Edwige et Nadège BUDERA  
Ouvert 7j/7 du lundi  
au vendredi de 7h30 à 13h  
et de 15h à 19h30, le samedi  
de 9h à 13h et de 15h à 19h30,  
le dimanche de 9h à 12h30  
et 17h30 à 19h30 (Bar fermé  
le dimanche après-midi)  
Tél : **05 61 90 00 75**

## BOULANGERIE-PÂTISSERIE

Boussens / Tél : **07 84 37 18 45**  
Ouvert tous les jours sauf le  
mardi

## HÔTEL/RESTAURANT

- Hôtel du Lac\*\*  
Tél : **05 61 90 01 85**  
- Restaurant chez Bri  
Tél : **05 62 01 43 75**

## PIZZA À EMPORTER

Dam 2 Pizz / Tél. **05 61 87 09 84**

## TRAITEUR & CUISSON

Breton Thierry  
Tél. **06 69 09 44 08**  
**09 83 88 17 60**

## METS & GOURMANDISES

Véronique Lacombe  
Tél. **06 87 62 51 93**

## FOOD TRUCK "CHTI PATATE"

Restauration de plein air,  
aires de repos du rond point,  
tous les jours  
Tél : **06 16 03 02 54**